

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE POUR UN FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

- ▶ Dans chaque pays, c'est à l'instance de coordination nationale qu'il incombe de choisir les principaux maîtres d'œuvre des subventions du Fonds mondial. On les appelle les « récipiendaires principaux » et ils sont choisis au moment de la soumission de la note conceptuelle. Le récipiendaire principal devra alors choisir ses sous-récepteurs dans le cadre de la procédure d'établissement de la subvention.
 - ▶ Si vous souhaitez solliciter des crédits pour un programme ou une organisation, la première étape sera de vous mettre en contact avec l'instance de coordination nationale de votre pays. C'est elle qui déterminera la procédure et le calendrier pour la réception des demandes de financements émanant de maîtres d'œuvre potentiels.
 - ▶ Connaissez bien les plans stratégiques nationaux de votre pays pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Si votre pays est en train de mettre à jour ou de revoir son plan stratégique national, demandez à ce que les populations clés touchées soient parties prenantes à cette démarche.
 - ▶ Préparez un dossier solide pour le financement de vos activités et montrez comment les activités que vous prévoyez s'intégreront dans les plans stratégiques nationaux et soutiendront les priorités de votre pays.
- ▶ Assurez-vous que votre organisation est prête à faire l'objet d'un examen approfondi pour devenir maître d'œuvre, conformément aux normes minimales du Fonds mondial applicables aux récipiendaires principaux.
 - ▶ Intégrez à votre proposition vos besoins en matière d'assistance technique ou de renforcement des capacités.
 - ▶ Assurez-vous que votre instance de coordination nationale sait que vous voudriez participer au dialogue avec le pays qui servira de fondement à la note conceptuelle envoyée au Fonds mondial.
 - ▶ Téléchargez le modèle de note conceptuelle du Fonds mondial et les directives y afférentes qui seront disponibles sur le site web à compter de janvier 2014. Vous pourrez ainsi vous familiariser avec les interventions standards et les normes minimales pour les récipiendaires principaux.

Vous trouverez les coordonnées de toutes les instances de coordination nationale en cherchant le nom de votre pays dans le portefeuille de subvention du Fonds mondial, sur le site web.

<http://portfolio.theglobalfund.org/fr/Home/Index>

LE NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

Nous avons tous en nous l'idéal d'un monde libéré du VIH et du sida, de la tuberculose et du paludisme. Le nouveau modèle de financement du Fonds mondial vise à investir de la manière la plus stratégique et la plus efficace possible pour permettre aux partenaires d'aller au-devant des personnes touchées par les maladies.

Photo
Kenya / John Rae

Fonds mondial de lutte contre le sida,
la tuberculose et le paludisme

Chemin de Blandonnet 8
1214 Vernier
Genève (Suisse)

téléphone +41 58 791 1700
télécopie +41 58 791 1701
info@theglobalfund.org

www.theglobalfund.org

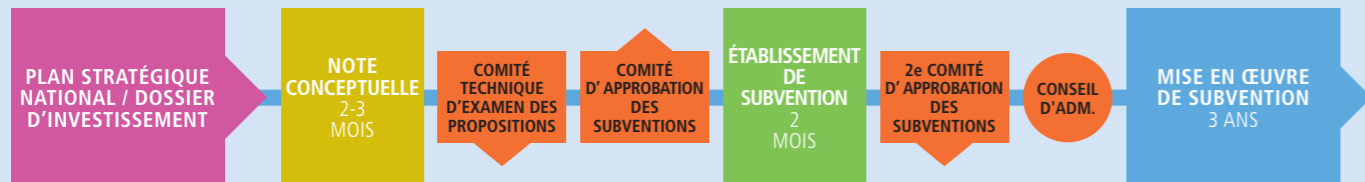
 **Le Fonds mondial**
De lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

 **Le Fonds mondial**
De lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme



FONCTIONNEMENT DU NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT

DIALOGUE PERMANENT AVEC LE PAYS



QU'Y A-T-IL DE NOUVEAU DANS CE MODÈLE DE FINANCEMENT?

Le Fonds mondial a modifié son modèle de financement afin d'obtenir un impact plus marqué contre les trois maladies. Sa conception vise à rendre le financement prévisible, à récompenser l'ambition, à s'appuyer sur des échéances plus souples avec une procédure plus fluide et plus courte qui garantisse un taux de réussite élevé pour les candidatures.

IMPACT PLUS MARQUÉ

En recentrant les ressources sur les pays les plus touchés et les moins à même de payer, les partenaires peuvent atteindre davantage de personnes touchées par les maladies.

FINANCEMENT PRÉVISIBLE

En instaurant la notion d'allocation pour chaque pays qui répond aux critères d'admissibilité, le Fonds mondial peut fournir un financement prévisible, dont il communiquera le niveau aux pays à l'avance.

RÉCOMPENSER L'AMBITION

Le modèle récompense l'ambition en mettant en concurrence un financement « d'encouragement » qui permettra d'allouer des crédits supplémentaires aux demandes dont l'impact est particulièrement convaincant d'après leur plan stratégique national ou leur dossier d'investissement. À mesure que les ressources seront disponibles, le Fonds mondial pourra octroyer de nouvelles subventions pour les demandes ambitieuses non financées.

CALENDRIER SOUPLE

Autre changement majeur, le modèle s'écarte du système concurrentiel des séries avec des dates de candidature fixes et permet aux pays de solliciter un financement selon un calendrier souple qui cadre avec leurs propres échéances nationales pour la période 2014 / 2016.

PROCÉDURE GLOBALEMENT PLUS COURTE

Le nouveau modèle prévoit que les interventions seront classées par ordre de priorité dans la proposition d'origine et que les subventions seront prêtes au décaissement, ce qui, globalement, réduira la durée de la procédure. Cette simplification devrait permettre de ramener à une moyenne de dix mois la durée d'une procédure qui prenait deux ans. La procédure sera non seulement plus courte, mais également plus fluide. Les équipes du Fonds mondial apporteront un soutien actif aux pays lors de la préparation de leur demande de financement, l'objectif étant d'améliorer la qualité des demandes et, au final, d'avoir un taux d'approbation plus élevé.

FONCTIONNEMENT DU NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT

Globalement, le nouveau modèle de financement du Fonds mondial a été conçu de manière à donner vie à la stratégie du Fonds mondial d'investir pour garantir l'impact. La demande de financement repose sur le plan stratégique national du pays ou, dans le cas du VIH, sur le dossier d'investissement présenté à l'ONUSIDA. Il est très important d'élaborer ces documents au travers d'un « dialogue avec le pays » ouvert à l'ensemble des parties prenantes, mais tout spécialement aux populations clés touchées.

Avant la fin du mois de mars 2014, le Fonds mondial communiquera le montant de l'allocation attribuée à chaque pays qui répond aux critères. C'est alors que l'instance de coordination nationale de chaque pays planifiera le moment auquel elle souhaite soumettre sa proposition de financement. Les pays pourront présenter cette proposition, appelée « note conceptuelle », soit séparément pour chaque composante (VIH et sida, tuberculose, paludisme et renforcement des systèmes de santé), soit globalement pour l'ensemble. Les pays qui connaissent des taux élevés de coïnfection tuberculose/VIH devront soumettre une note conceptuelle unique pour les deux maladies.

On attend de l'instance de coordination nationale qu'elle présente, dans cette note conceptuelle, une demande de financement fondée sur un plan stratégique national qui a rangé les interventions retenues par ordre de priorité. La note conceptuelle doit être élaborée en reprenant l'apport d'un large éventail de parties prenantes, comme les populations clés touchées et les personnes vivant avec les maladies. Elle devra envisager des interventions qui tiennent compte des données épidémiologiques infranationales et des renseignements relatifs aux populations clés touchées.

L'équipe de pays du Fonds mondial discutera alors avec l'instance de coordination nationale tout au long du dialogue avec le pays. C'est elle qui présentera la note conceptuelle au Comité technique d'examen des propositions, un organe indépendant qui évalue la qualité des propositions et recommande les interventions à financer. Une fois évaluée, la note conceptuelle est alors présentée au Comité d'approbation des subventions du Secrétariat du Fonds mondial, qui recommande le niveau de financement approuvé en vue de l'établissement de la subvention.

Contrairement à ce qui se faisait auparavant, l'établissement de la subvention dans le nouveau modèle intervient avant l'approbation par le Conseil d'administration. Cette étape est rapide et les interventions rangées par ordre de priorité qui ont été approuvées lors de l'évaluation par le Comité technique d'examen des propositions sont finalisées avec le maître d'œuvre. On estime alors que la subvention est prête au décaissement. Elle est présentée au Conseil d'administration pour approbation et son cycle de trois ans débute.

10 CONSEILS À RETENIR : QUE PEUT FAIRE VOTRE PAYS POUR SE PRÉPARER AU NOUVEAU MODÈLE DE FINANCEMENT?

Ces conseils contribueront à accélérer l'accès au financement et à améliorer la qualité et la réussite des demandes de financement.

- 1 Planifiez.**
Réfléchir au moment où les financements seront nécessaires pour chaque maladie et réaliser une planification rétrospective à partir de là en fonction de la situation de votre pays. Si l'instance de coordination nationale fonctionne bien, il faut en moyenne dix mois depuis le dialogue avec le pays jusqu'au décaissement de la subvention.
- 2 Revoyez les plans stratégiques nationaux pour les trois maladies afin de vous assurer que les priorités y sont définies.**
Il peut être utile d'analyser les lacunes des programmes en place au moment d'établir la priorité entre les interventions. L'étape suivante consistera à veiller à ce que les interventions ainsi hiérarchisées soient totalement chiffrées. L'élaboration de la note conceptuelle n'en sera que plus fluide.
- 3 Soyez ambitieux!**
Les programmes ayant un impact marqué et de bons résultats peuvent entrer en lice pour obtenir des crédits supplémentaires au-delà du financement indicatif alloué à chaque pays. S'ils sont approuvés, ces programmes pourront prétendre à de nouveaux crédits qui deviendraient disponibles en 2015 et 2016. Idéalement, les demandes ambitieuses devraient se fonder sur votre plan stratégique national ou sur votre dossier d'investissement.
- 4 Veillez à ce que votre pays ait des informations épidémiologiques solides aux échelons infranationaux, en particulier pour les populations clés touchées.**
Cela doit se faire avant l'élaboration de la note conceptuelle, idéalement dans le cadre d'un examen du programme national. Les pays qui ne disposent pas de ces informations peineront à cibler des ressources limitées sur les interventions qui auront l'impact le plus marqué. Si votre pays n'a pas ces informations, il pourrait vous être demandé de les recueillir avant que vous puissiez demander un financement.
- 5 Entamer un dialogue ouvert avec le pays, si ce n'est pas déjà fait.**
Réfléchissez aux intervenants qu'il convient de faire participer et comment assurer leur participation. Veillez à inclure les populations clés touchées, les personnes vivant avec les trois maladies, les groupes de la société civile, les autorités publiques, le monde universitaire et, naturellement, les partenaires techniques. Faites participer des sous-groupes spécifiques pour chaque maladie. Dans la mesure où il s'agit d'un critère d'admissibilité pour le financement, le Fonds mondial exigera une preuve que cette procédure aura été transparente et ouverte au moment où la note conceptuelle sera soumise.
- 6 Lors du dialogue avec le pays, veillez à assurer une collaboration entre les différentes composantes de maladies.**
L'expérience a démontré que la mise en œuvre d'activités de collaboration tuberculose / VIH donne de très bons résultats. Les investissements dans le renforcement des systèmes de santé améliorent l'efficacité et l'efficience des programmes de lutte contre les maladies et les programmes de santé en profitent également au-delà de ces trois maladies.
- 7 Assurez-vous que votre instance de coordination nationale respecte des critères minimaux.**
Il s'agit, entre autres, de garantir une sélection ouverte et transparente des maîtres d'œuvre. Ce critère d'admissibilité sera contrôlé lorsque la demande de financement est soumise. C'est le bon moment de voir où se situe l'instance de coordination nationale par rapport aux six critères d'admissibilité.
- 8 Recherchez des maîtres d'œuvre solides susceptibles d'améliorer les résultats des subventions.**
Il incombe à l'instance de coordination nationale d'élaborer un plan robuste et d'en garantir la bonne mise en œuvre. Tant l'instance de coordination nationale que le Secrétariat du Fonds mondial doivent évaluer chaque maître d'œuvre potentiel à l'aune des normes minimales.
- 9 Voyez là où vous avez besoin d'assistance technique et discutez de vos besoins avec le personnel du Fonds mondial.**
Des fonds peuvent être mis à disposition pour obtenir une aide des partenaires techniques afin de corriger un déficit d'informations, ou de renforcer les compétences ou les capacités de l'instance de coordination nationale ou des maîtres d'œuvre. Ils peuvent également servir à soutenir le dialogue général avec le pays.
- 10 Travaillez avec vos autorités nationales pour qu'elles augmentent leurs engagements financiers en faveur de la santé.**
On attend des gouvernements qu'ils collaborent avec le Fonds mondial au financement des interventions de santé. Tous les pays seront tenus de contribuer au financement de la lutte contre ces trois maladies et de leur système de santé en général pour pouvoir obtenir des crédits du Fonds mondial. Les pays doivent être mesurés de communiquer leurs dépenses publiques pour montrer qu'ils ont rempli leurs engagements.